

Sièges en élection

Assemblée générale annuelle 2022-2023

Sur recommandations du conseil d'administration et du comité de mise en candidature :

- Sièges « Partenaire » no 1 : Madame Manon Pagette
- Sièges « Partenaire » no 3 : **Vacant**
- Sièges « Partenaire » no 5 : Monsieur Richard Desjardins
- Sièges « Partenaire » no 7 : Madame Laurence Yanakis

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent remplir le formulaire et l'envoyer à Julie Beauparlant via info@masadc.ca avant le 30 mai prochain.